



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : NIEDERNAI

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Landsberg

Monument(s)

Appellation : Château de Landsberg

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 30/01/2008

Étendue de la protection : Est inscrit au titre des monuments historiques le château de Landsberg sur l'assiette historique de son terrain en totalité, dont les éléments suivants : le donjon avec les tours Landsberg et de la glacière, son rempart, y compris les substructions et les murs arasés ainsi que tous les éléments lapidaires remployés y compris la colonne torse armoriée et la vasque conchoïdale entre donjon et grand logis seigneurial ; le tertre situé dans le parc au Nord-est du donjon ; le grand logis y compris ses parties intérieures ; l'ancien logis seigneurial dont la tour des Cigognes avec son escalier et son avant-corps et le bâtiment à pignons à redents adossé y compris la porte métallique Renaissance du 1er niveau de la tour et tous les éléments lapidaires remployés ; la fontaine circulaire et le puits situés dans la cour ; les bâtiments des communs ; la chapelle funéraire à l'extrémité Nord-est du domaine en totalité ; la clôture du domaine et son portail néo-gothique y compris le ponceau et les fragments de rempart subsistant sur le périmètre du domaine.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.